

LE MOT DU MAIRE



*Lablachéroises, Lablachérois,
Chers amis,*

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 3 juin 2025 le principe de la cantine à 1 euro. Ainsi, un grand nombre de parents des élèves qui déjeunent à la cantine de l'école publique vont bénéficier d'un tarif très intéressant. En effet, à peu près 60% d'entre eux ne payeront plus qu'un euro un repas qui leur coûtait auparavant 4,60€.

Cette tarification sociale, initiée par l'Etat, restait à la libre appréciation des communes quant à sa mise en œuvre. C'est chose faite aujourd'hui. Cet effort permettra de soulager les familles les plus modestes de la commune ; le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) amènera également sa contribution.

Vous découvrirez les détails de cette mesure dans les pages suivantes.

Le conseil municipal détermine les objectifs et les politiques générales de la municipalité ainsi que les moyens pour les réaliser. Il prend toutes les décisions relatives à l'administration et aux services à offrir à la population. Il ne s'est pas trompé jusqu'à maintenant dans ses décisions économiques et sociales.

Néanmoins peut-être avez-vous des suggestions à nous soumettre ? Ou l'envie de vous investir d'une façon ou d'une autre et avec nous dans l'animation ou l'évolution de notre commune. Alors n'hésitez pas à répondre à l'appel aux initiatives citoyennes que vous découvrirez dans les pages suivantes.

L'été est à peine là que déjà s'installe une canicule. N'oubliez pas les principes fondamentaux en cas de longues périodes de fortes chaleurs : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.

Enfin, permettez-moi de profiter de ce bulletin pour rendre hommage à notre Agent de Surveillance de la Voie Publique et placier du marché hebdomadaire, David RANZI. Notre agent est décédé brutalement le 18 mai 2025 en laissant deux enfants de 12 et 14 ans. Il avait 52 ans. Sa disparition laisse un grand vide

Je souhaite d'excellentes vacances à celles et ceux qui ont la chance d'en profiter.

Un très bel été à toutes et à tous.

Bien à vous

LE REPAS DES SAGES

Le traditionnel « Repas des sages » est devenu un moment incontournable pour les habitants de Lablachère. Ce type de rassemblement permet aux seniors de se retrouver, de rompre avec la solitude et de partager un moment de détente avec des personnes de leur génération.

Rires et moments d'émotions autour de vieux souvenirs. Pour beaucoup c'est une occasion rare de se réunir en dehors de leur cercle habituel, de rencontrer d'autres habitants de la commune, de renouer des liens ou de tisser de nouvelles amitiés.

Dans un contexte où de nombreux seniors souffrent d'isolement, notamment en milieu rural, ce repas devient un évènement attendu, coché sur le calendrier ou l'éphéméride. C'est également l'occasion d'inclure les aînés dans la vie sociale de la commune.

Pour participer à ce repas offert par le CCAS le 24 septembre 2025, les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus ou ayant un conjoint remplissant ces conditions doivent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou par mail.

Date limite des inscriptions le 15 septembre 2025

Lysiane FREMON

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RESIDENTS

Ce jeudi 26 juin à 18h30 s'est déroulée en la salle d'exposition de la mairie, la cérémonie de bienvenue aux nouveaux résidents.

Au cours de ce temps d'accueil l'équipe municipale a présenté la vie active du village ainsi que ses services et ses projets.

Les présidents des associations avaient été également invités pour commenter leurs activités sportives ou culturelles.

Les 7 personnes qui s'étaient inscrites soit par mail ou au secrétariat de la mairie ont ainsi pu recevoir des informations utiles à leur intégration sur notre commune et partager un moment de convivialité. Un dossier contenant un plan de Lablachère et les derniers bulletins municipaux leur a été remis.

Un pot de bienvenue a été servi à l'issue de la cérémonie

Lysiane FREMON



LE MOT DES ELUS

UNE PARTICIPATION USAGERS/CITOYENS

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique.

Néanmoins, il est parfois utile de créer des espaces de dialogue plus larges afin de mieux recenser encore les idées et les besoins de toutes et de tous.

A cet effet, je vous propose de répondre au sondage ci-dessous et nous préciser ce que vous voudriez améliorer, apporter ou changer :

- **Urbanisme et projets d'aménagements** (constructions, parkings, places publiques, commerces, artisanat ...)
- **Environnement et développement durable** (lutte contre moustiques tigres, pollinisation, éclairage public led, isolation bâtiments publics ...)
- **Animation de la commune et vie locale** (fête du village, animations diverses, passage de l'Ardéchoise, actions des associations, infrastructures ludiques, sportives ou culturelles ...)
- **Mobilité et déplacements** (voie douce, vélo, transport en commun, navette ...)
- **Transition énergétique** (photovoltaïque, éoliennes ...)
- **Sécurité** (sécurité routière, lutte contre la vitesse, insécurité, lutte contre les incivilités, installation de caméras de protection ...)
- **Social** (aide aux personnes âgées et/ou vulnérables, lutte contre la précarité, actions en faveur des jeunes et des moins jeunes ...)

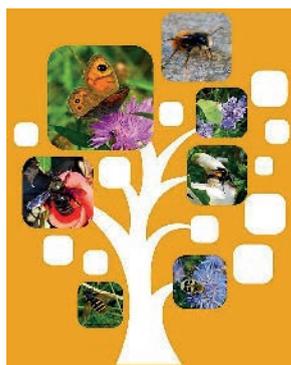
Libre à vous d'ajouter les thèmes qui vous semblent utiles nous sommes ouverts à toutes les suggestions, cette liste n'est pas exhaustive bien entendu.

Vous pouvez nous faire connaître vos réponses par courrier, par mail à : mairie.lablachere@lablachere.fr, par les réseaux sociaux, lors de votre visite en mairie, en nous rencontrant, bref par tous les moyens à votre convenance.

Le dialogue et la concertation permettent d'associer le citoyen ou l'utilisateur à un large panel de réflexions pratiques ou prospectives. Ces formes réglementaires ou volontaires de partage, d'échanges, de débats avec les élus, participent ainsi à l'amélioration continue de l'action publique et des projets publics et privés.

Jean-Pierre LAPORTE et son équipe

LE MOT DES ÉLUS



ACTIONS COMMUNALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES POLLINISATEURS SAUVAGES

Dans le cadre de la lutte contre l'effondrement des populations de pollinisateurs sauvages, plusieurs actions se concrétisent, en partenariat avec la communauté de communes Beaume-Drobie.

Après la mise en place sur la commune d'une haie de Benjes pédagogique (sous la calade de l'église), il va être proposé à chaque commune une charte d'engagement en faveur des pollinisateurs (appliquer le fauchage raisonné, intégrer une palette végétale locale et favorable aux insectes, ...). A cela va s'ajouter un projet d'aménagement et de gestion de parcelle communale qui servira également d'espace de sensibilisation pour le public (derrière la mairie au niveau de la bibliothèque).

Une exposition d'insectes est également prévue à l'automne (salle d'exposition de la mairie).

Enfin, un sentier pédagogique sur la biodiversité est en cours d'aménagement autour du Moulin Dupuy sur les berges du ruisseau Alune en partenariat avec la commune de Saint André Lachamp..

Yannick MARCHAL

PERSONNES AGEES, VULNERABLES OU HANDICAPEES

2020 EN PLEINE PANDEMIE DE MALADIE A CORONAVIRUS (COVID 19)

Périodes de confinement du 17/03 au 11/05/2020, du 30/10 au 15/12/2020 et du 03/04 au 03/05/2021 = 128 jours

De nombreuses personnes âgées, vulnérables ou handicapées ont été isolées, fragilisées, perturbées par la crise sanitaire ainsi que par la diffusion des informations à la télévision et la radio et angoissées de ne pas trouver de masques ; ce manque de protections a perturbé également toute la population.

Après consultation du Maire et de deux conseillères municipales, il a été décidé la confection de masques aux normes qui seront mis gratuitement à la disposition des habitants au Tabac/presse de la commune qui a accepté volontiers la distribution des masques.

La confection a pu commencer. Les deux couturières ont été vite dépassées par l'ampleur de la demande. Elles décident de faire appel à d'autres bonnes volontés. Immédiatement une chaîne d'amitié et de solidarité s'est créée. Le groupe de volontaires s'est étoffé, pour atteindre une vingtaine de personnes ce qui améliore considérablement le rendement :

1500 MASQUES AUX NORMES ONT ETE CONFECTIONNES

La bonne volonté de toutes ces personnes par leur participation à cette initiative mérite d'être citée pour cet élan de solidarité

2021 ; UNE SUCCESSION D'EVENEMENTS DRAMATIQUES : tout au long de ces dernières années, Covid, canicule à répétition, sécheresse, incendies, le Maire et ses conseillers décident de s'engager auprès de nos aînés/séniors/ ou handicapés de + de 65 ans. Début 2022, la mission est axée en priorité vers la solidarité, recueillir leurs besoins, leurs coordonnées, ceux de leurs proches, leurs difficultés, l'aide à apporter, les conseiller, les informer par les réseaux sociaux et tout particulièrement PanneauPocket, et de les diriger vers divers professionnels : ADMR : aide à domicile - ASSISTANTE SOCIALE : accès aux droits, logement - escalier montant- ADMINISTRATIF : France Services

A NOTER LA CELLULE DE VIGILANCE DEPARTEMENTALE créée en 2024 pour toutes personnes âgées et en situation de handicap est reconduite du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025

Téléphone 04 75 66 75 16

Email : caniculeardeche.fr

Aller au contact de ces personnes m'a permis de constater que mes visites procuraient un moment de bonheur ; j'ai toujours été bien accueillie et j'apprécie dans ces moments le bien être que je distribue.

Note importante à toutes personnes vulnérables non inscrites sur les listes électorales : se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie de Lablachère ou téléphoner au 04 75 36 65 72 pour être inscrites et identifiées dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

N'hésitez pas à nous signaler en mairie toutes personnes en difficulté de par son âge, son isolement ou sa vulnérabilité

LE MOT DES ÉLUS

Certains souvenirs m'ont particulièrement touchée :

Je vais voir une personne âgée qui habite une maison à étage, à qui une voisine rend visite quelques fois. Je lui propose la montre assistance pour sa sécurité qu'elle me refuse gentiment. Quelques temps plus tard, c'est cette même voisine qui la trouve en difficulté et intervient auprès des pompiers. Suite à cette hospitalisation elle revient chez elle. Je l'appelle pour prendre des nouvelles et elle m'annonce immédiatement qu'elle est en possession de la montre. Quel bonheur, elle a pu garder son autonomie et continuer de vivre chez elle.

Un 2ème merveilleux souvenir : 3 ou 4 jours avant Noël, je visite une dame âgée en bonne santé mais immobilisée suite à une chute. Je sonne, j'entrouvre la porte, je m'annonce pour lui éviter de se lever. « Oh mon ange gardien ! rentre ! et elle se met à sangloter ». Je lui dis « désolée de vous faire cet effet ». J'arrivais au bon moment, sa fille l'avait soignée, choyée pendant 3 semaines et venait de la quitter par obligation sans pouvoir revenir très vite. Ce jour-là, je suis restée longtemps avec elle avec beaucoup de plaisir.

A ce jour, 470 personnes ont reçu ma visite.

PLAN COMMUNALE DE SAUVETAGE (PCS)

Le PCS en situation de crise assure l'alerte, l'information, la protection et le soutien des lablachérois et lablachéroises. Il assure la sauvegarde de la population et de ses biens. Il est conçu pour répondre dans l'urgence.

Tout ce travail de contact et de recherche a pu profiter au PCS. Ainsi, les plus vulnérables parmi les 470 personnes visitées ont été intégrées dans ce dossier permettant ainsi de réagir très vite en cas d'évènements graves nécessitant de les contacter.

Danièle REYNAUD

EVOLUTION DU COMPOSTEUR DE QUARTIER DE DROME-LA-ROMAINE

Sous le contrôle du personnel du SICTOBA et d'un référent quartier, le premier bac s'est peu à peu rempli sans trop d'erreurs (corrigées à chaque fois : souvent liées au fait que les gens oublient de déchirer le sac en papier d'emballage ; ce qui génère une fermentation indésirable).

L'alternance des couches de déchets organiques avec le broyat ligneux fourni par la déchetterie de Rosières a permis une absence de mauvaises odeurs et de moucheron.

Début juillet, il sera procédé à un retournement complet de ce compost afin :

- d'améliorer l'aération (les microorganismes aérobies ont besoin d'oxygène pour décomposer efficacement la matière organique)
- de stimuler la décomposition (distribution homogène des microorganismes, des nutriments et de l'humidité)
- d'équilibrer les matières (meilleur mélange des déchets « verts » et des déchets « boisés »)
- de prévenir les odeurs désagréables (évacuation des gaz)

Quelques mois plus tard, lorsque le compost sera arrivé à maturité, il pourra être distribué en retour aux habitants du quartier pour leurs besoins personnels

Yannick Marchal

SPECTACLE PITT OCHA

Les 10 et 11 octobre les Ogres de Barback produiront le spectacle Pitt Ocha sur notre commune.

La tournée nationale qui est déjà passée à Nantes, Paris, Lyon, Bordeaux et de nombreuses autres villes et régions françaises fera une halte à Lablachère.

Les Ogres de Barback sont très renommés en France.

Il est prévu d'accueillir plus de 2000 spectateurs sur les deux journées dont 400 scolaires et déjà les places disponibles sont comptées.

Ce spectacle tout public aura lieu sous un chapiteau d'une capacité de 700 places assises.

C'est l'association CHIEN FOU organisatrice depuis dix ans d'évènements en sud Ardèche qui produira ce spectacle.

Pour accueillir ce chapiteau de 28 mètres de diamètre, la commune met à disposition un terrain situé à la Raze, des parkings, un cheminement piéton et des sanitaires avec la coopération du club de football Athlétic Foot Cévennes.

Les réservations pour les spectacles se font sur : www.chienfou.org

Vous pouvez consulter le site des Ogres de Barback : www.lesogres.com



Lysiane FREMON

LE MOT DES ÉLUS

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE (SUITE)

Conscients du danger sanitaire qui se concrétise (pour preuve 8 cas de Chikungunya autochtones avérés entre fin mai et début juin dans le Sud de la France dont Drôme, Hérault et Gard), il nous a semblé important, de finaliser notre formation initiée par le Département.

Courant mai, deux journées ont permis de regrouper plusieurs référents de différentes communes (une journée sur Joyeuse suivie d'une autre sur Lablachère). Il s'agissait de se confronter à des situations concrètes de risques de multiplication des populations de moustiques tigres et de trouver des solutions adéquates (essentiellement limiter la prolifération par identification des gîtes larvaires potentiels).

Les lieux retenus ont été : les bâtiments techniques communaux, les écoles, les cimetières, les campings (A ce titre, nous tenons à remercier le camping « Hello Soleil » situé route de Cédât où le gérant nous a accompagnés et permis de travailler sur différentes problématiques).

De nombreux éléments nous ont été communiqués, parfois étonnants. Par exemple, nous savons que le moustique tigre affectionne les zones ombragées en journée et qu'il est alors attiré par la respiration humaine (dégagement de CO₂) mais que les végétaux qui abritent les populations les plus importantes sont les bambous et les bananiers d'ornement ; la lutte efficace dans ce cas consisterait à procéder à leur arrachage et à planter d'autres espèces moins denses et qui retiendrait moins l'humidité ou les eaux de pluie.

L'étape suivante consistera à réaliser le plan d'action communal pour l'exercice 2026 (il faut intervenir à partir d'avril et jusqu'au mois d'octobre en sachant que si l'on ne démarre qu'en juillet, il sera déjà trop tard...). Ce plan doit permettre d'identifier les gîtes larvaires potentiels et favoriser leur éradication : établir un inventaire sur les sites communaux (domaine public) et intervenir ; informer et accompagner la population par des actions volontaires de façon précoce pour une lutte efficace (domaine privé).

Une conférence pourrait être organisée à l'automne en espérant vous y rencontrer nombreux.

Yannick MARCHAL



CANTINE SCOLAIRE A 1 € POUR L'ECOLE PUBLIQUE

Le conseil municipal du 3 juin 2025 a voté la mise en place de la tarification de la cantine à 1 €.

Aujourd'hui le repas coûte 4,60€

L'aide financière qui est accordée par l'Etat instaure une grille tarifaire progressive concernant les cantines des écoles primaires. Elle comprend :

- au minimum 3 tarifications en fonction du coefficient familial.
- L'Etat finance 3 euros le repas pour les foyers dont le coefficient familial est inférieur ou égal à 1000€.
- La convention avec l'Etat est signée pour 3 ans.

Le CCAS a décidé le 23 juin 2025 de maintenir sa subvention mais dans les conditions suivantes :

- Grille tarifaire QF de 0 à 1000 € : suppression de l'aide
- QF de 1001 à 1500 € : 0.60 € par repas
- QF supérieur à 1500 € : 0.40 € par repas

Ce qui conduit aux tarifs suivants :

- QF de 0 à 1000 € : 1 € le repas
- QF de 1001 à 1500€ : 3.60 € le repas
- QF supérieur à 1500 € : 4.20 € le repas
- La différence sera prise en charge par la mairie.

Le CCAS a également voté le maintien de l'aide de 0,40€ par repas, en ce qui concerne les enfants domiciliés à Lablachère, pour l'école privée du Péage qui ne souhaite pas adopter cette nouvelle disposition.

Roger Halegouet

LE MOT DES ÉLUS

LA 13ÈME FÊTE DE LA RANDONNÉE : UN FRANC SUCCÈS A LABOULE !

Le 18 mai dernier, la commune de Laboule a eu le plaisir d'accueillir la 13ème édition de la **Fête de la Randonnée du Pays Beaume-Drobie**. Sous un ciel bleu et un soleil radieux, la journée a été un véritable succès, rassemblant de nombreux passionnés de nature et de marche.

Des circuits variés et adaptés à tous les niveaux ont été proposés, chacun encadré par des accompagnateurs agréés, garantissant sécurité et découvertes. Nous avons eu la chance de participer à la montée vers le **sommet du Tanargue par le col du Merle** avec un groupe d'une vingtaine de personnes. Les paysages somptueux offerts par ce belvédère naturel ont émerveillé les marcheurs, récompensant leurs efforts.

Le point d'orgue de cette journée s'est déroulé à midi, sur la place du village, avec la **passation symbolique du flambeau**. C'est désormais à la commune de **Lablachère**, en partenariat avec la Communauté de Communes Beaume-Drobie, que reviendra l'honneur d'organiser l'édition 2026.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, les accompagnateurs, les bénévoles et les services techniques qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Nous souhaitons d'ores et déjà à Lablachère, une édition 2026 tout aussi intéressante, riche en découvertes et en circuits emblématiques !

Yannick MARCHAL



TRAVAUX



LA FIBRE REMPLACE LE CUIVRE : LA FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE SUR LABLACHERE

Le bulletin municipal d'octobre 2024 vous informait de la fermeture du réseau cuivre. Vous pouvez consulter l'intégralité de l'article sur le site de la commune www.lablachere.fr

Nous vous rappelons qu'au plus tard le 31 janvier 2028, tous les accès internet et/ou les services téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

D'ores et déjà aucune ligne cuivre ne peut être souscrite, du fait du

déploiement de la fibre sur notre commune.

Le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) a déployé sur la commune de Lablachère 1595 lignes éligibles.

Or à ce jour, 766 administrés sont abonnés, ce qui représente un faible taux 48%

Afin de vous éviter tout désagrément le moment voulu, vous pouvez dès à présent anticiper le passage à la fibre en contactant les opérateurs de la téléphonie de votre choix afin de souscrire une offre fibre.

Les élus de Lablachère et particulièrement Martine CARRIER, référente fibre sur la communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Jean-Pierre LAPORTE

Martine CARRIER

TRAVAUX

LA COMMUNE MET UN POINT D'HONNEUR A AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU :

Les structures de nos réservoirs de Cédât, Bieuzet et Soulier ont besoin d'une réhabilitation. Nous avons missionné le cabinet d'étude Naldeo, dans le cadre de la reprise d'étanchéité des trois cuves du réservoir du Soulier ainsi que le remplacement de toutes les canalisations situées dans les chambres de vannes et dans les cuves.

Courant septembre des diagnostics amiante et structurel, un levé topographique, un relevé intérieur d'images à 360°, dans les cuves et les chambres de vannes seront réalisés,

Selon les résultats, diverses solutions possibles : résine, liner en pvc, construction d'un nouveau réservoir !! la solution technique la mieux adaptée aux besoins de la commune sera choisie.

Les mêmes démarches seront établies pour les deux autres réservoirs.

Dominique POUGET

LA SECURITE ROUTIERE :

Nous avons déjà communiqué à plusieurs reprises sur cette thématique.

Mais ce fléau est tellement récurant et concerne l'ensemble de la population que nous pensons nécessaire d'y revenir.

Depuis plusieurs mois, nous avons équipé la route du Péage avec d'abord un système de chicanes, puis un dispositif appelé écluse (plus adapté, nous semble-t-il) avec panneaux de signalisation et marquage au sol.

Ces ouvrages peuvent être complétés par des ralentisseurs, mais le coût nous paraît excessif (par ex. route du Péage, l'investissement serait de 4 500 €ht).

Néanmoins cette solution n'est pas écartée.

Au cours du 4eme trimestre, nous envisageons de faire une réunion publique sur ce sujet.

Nous espérons que ce thème sensible saura intéresser un grand nombre d'entre vous et que vous serez nombreux à y participer.

Vous pouvez déjà nous faire part de vos réflexions (berres.thierry@lablachere.fr), elles seront débattues.

Thierry BERRES



TRIBUNE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Aucun article n'a été proposé.

LE MOT DES COMMERCANTS

LABLASCENE 1/2

Nous sommes heureux d'annoncer prochainement l'ouverture d'une salle de spectacle à Lablachère qui s'appellera Lablascène. C'est un projet de longue haleine porté par Dorothee Boitel, la présidente, Yannick Laudy et Caroline Drot, l'un passionné de musique, l'autre de théâtre, comédienne professionnelle depuis bientôt 20 ans et régisseur. Notre projet est né il y a maintenant quelques années et la concrétisation fût longue ! Nous avons d'abord cherché un local pendant plus de 2 ans dans la région, en vain. C'est pourquoi nous avons fini par faire le choix de faire construire notre bâtiment et quelle aventure !

Ce projet se fait à Lablachère car nous vivons nous même sur la commune et le hasard a fait que nous y avons trouvé le terrain qui permettait sa réalisation.

Après avoir discuté du projet avec la mairie, celle-ci nous a tout de suite suivis et soutenus.

Lablascène sera une salle de spectacle pouvant accueillir 160 personnes assises. Nous souhaitons offrir une programmation variée tout au long de l'année dont la trame sera la comédie. Nous souhaitons accueillir des compagnies professionnelles locales, mais également des compagnies venant de la France entière.

Une partie de la programmation sera dédiée aux spectacles jeune-public. Et nous aurons également le plaisir d'accueillir des one (wo)man shows, du stand-up, hypnotiseurs, magiciens, clown ... Nous mettrons en place dès que possible une programmation de concert.

Nous souhaitons faire de ce lieu un endroit chaleureux, convivial et culturel.

LE MOT DES COMMERCANTS

LABLASCENE 2/2

Un petit coin restauration est prévu pour manger et/ou boire un verre avant ou après les spectacles.

Il y aura également une salle de répétitions et un studio d'enregistrement et de mixage. Nous espérons également accueillir des compagnies pour des résidences et des créations.

La programmation est en cours et de belles choses sont à venir, dont des pièces qui tournent dans la France entière.

On peut suivre les prochaines nouvelles sur le site www.lablascene.com et sur notre page Facebook. La programmation sera bientôt mise en ligne.

C'est un projet qui nous tient à cœur, que nous avons mis plusieurs années à concrétiser et nous espérons sincèrement pouvoir le partager avec les habitants de la région prochainement et vivre de beaux moments tous ensemble autour de la culture et du rire !

Dorothee, Caroline et Yannick



CHAMPS LIBRES

Si on parle de commerçant à Champs libres, il faudrait vraiment mettre ce mot au pluriel. Et au féminin aussi. Nous ne sommes pas loin de 40 producteurs et productrices, là-haut, à deux pas de la basilique de Notre-Dame-de-Bon-Secours, pas si loin du cœur du village. Une aventure humaine, agricole, artisanale et gustative !

Il y a trois ans, la Brasserie Java, le Fournil des Buis et la Ferme de Pomeyrol ont racheté le bâtiment de l'ancienne paroisse quand les sœurs ont déménagé à la Maison St Joseph. En quelques mois, ils ont tout réaménagé et ont installé les uns leur fournil, les autres leur brasserie ou encore leur labo de transformation pour fabriquer de la charcuterie. Sans oublier de garder dans un coin quelques mètres carrés pour une future chocolaterie. Mais surtout, ils ont aménagé au rez-de-chaussée un magasin de producteurs pour nous accueillir nous les chevriers, apiculteurs, bergers, maraîchers, vigneron, agriculteurs et artisans de toute sorte. Notre envie ? Vous proposer des produits locaux (à moins de 50 km de Lablachère), en grande majorité bio, de saison, transformés sur place ou non loin d'ici.

C'est cette proximité qui nous est chère. Alors oui, il n'y a pas de tomates en hiver, il faut attendre qu'elles poussent, mais vous trouverez des choux et des poireaux. Les poulets sont abattus le mardi et il arrive souvent que le samedi, il n'y en ait plus. Ils sont si bons et l'élevage est à taille humaine. Mais on vous raconte aussi nos vies, celle de nos animaux, les naissances à la ferme des uns ou les pépins de santé des autres. C'est une manière aussi de vous rappeler le rythme des saisons, celui de l'agriculture et de vous faire prendre conscience de l'impact des aléas climatiques sur la production, quelle qu'elle soit.

A tour de rôle, chaque producteur tient la boutique, du lundi au samedi, et se transforme, le temps d'une journée, en commerçant : fromages, pain, viande, œufs, miel, fruits et légumes, gâteaux sucrés et salés, confitures, tisanes, châtaigne sous toutes ses formes, jus, bière, vin, ginger beer et limonade, glaces, farine, pâtes, savons, etc. Il y a pléthore et nous vous racontons comme personne nos produits et ceux des autres. Et vous verrez... ils n'en sont que meilleurs !

Champs libres

51 chemin de la Brise

Notre-Dame à Lablachère

Ouvert tous les jours du lundi au samedi, 9h-19h non stop

De juin à septembre,

devant la boutique,

les Vendredis de Champs libres marché, concerts, spectacles et food-trucks de 18h à 22h.



CONTACT

mairie.lablachere@lablachere.fr
04 75 36 65 72